



COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET ECOLE D'ARBITRAGE

GÉNÉRALITES SUR LA NOTION DE PROJET

- Le projet est une démarche servant à répondre à une demande et/ou un besoin à satisfaire.
- Le projet nécessite une méthode de travail, une organisation.
- Le projet doit avoir un début et une fin.

- Cela nécessite de travailler en équipe.
- Cela nécessite de communiquer en permanence.

- Cela permet d'utiliser les compétences de tous les membres de « l'équipe projet ».
- Cela permet l'implication et la motivation de tous les acteurs.
- Cela permet qu'un objectif guide les actions et les prises de décision.

LE PROJET VA SERVIR DE PASSER DE L'IDÉE À LA RÉALITÉ !

ETAPE 1 - RECUEILLIR LES DONNÉES & ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

- Descriptif de la situation passée et explications des éventuels problèmes (est-ce que le club avait déjà une école d'arbitrage avant, est-ce qu'il y avait des moments de sensibilisation au sein du club? ...)
- Descriptif de la structure support du projet (analyse du club : dirigeants, bénévoles, licenciés, arbitres, jeunes arbitres, budget,...)
- Descriptif des infrastructures (gymnases, salles de réunions, club house... disponibilités, qualités...)
- Descriptif de l'encadrement du projet (l'équipe projet) qui pilote ? Les besoins en RH ?
 - Entraîneurs,
 - Arbitres,
 - Dirigeants,
 - Parents
 - ...
- Descriptif du public concerné (jeunes ? Adultes ? Disponibilité , expérience, vécu, âge...

ETAPE 2 - DÉFINIR LES OBJECTIFS

- Comment l'activité de l'école d'arbitrage s'inscrit-elle dans le projet associatif et sportif du club ?
- Quels sont les objectifs stratégiques ? (finalités, quantitatif, qualitatif...)
 - Ex : former 8 JAJ sur 3 saisons sportives.
- Quels sont les objectifs opérationnels ? (ressources à mobiliser, actions à mettre en œuvre,...)
 - Ex : mettre en place de l'arbitrage sur chaque fin d'entraînement des catégories -13 et -15
- Perspectives : quelles évolutions de l'activité de l'école d'arbitrage sur plusieurs saisons (échancier) ?



ÉTAPE 3 - DÉFINIR UNE STRATÉGIE ET UN PLAN D'ACTION

- Quelle équipe est mobilisée autour du projet (pilote, acteurs, partenaires...)
- Définir les échéances et le calendrier d'action.
- Travailler sur les coûts.
- Travail sur la planification et la programmation (hiérarchisation des actions, durée...)
 - Entraînements
 - Stages
 - Matches de travail
 - Matches officiels
- Choix des orientations de formation (contenus de formation, échange avec les autres membres du staff...)

ÉTAPE 4 - RÉALISER UN BUDGET

- Identification des coûts : éducateurs, matériel, formation, accompagnement, valorisation, frais divers (communication, promotion, événements, gouters, sorties...)
- Identification des recettes : cotisations, subventions, partenariats...

RECETTES		DEPENSES	
Budget arbitrage du club	3118,25 €	Sifflet (5,95€ x 10)	59,50 €
		Set arbitrage (5,50 € x 5)	27,50 €
		Maillots : - maillot (37,50 € x 5) - short (27,75 € x 5)	326,25 €
		Impressions couleur Livret formation et Livret arbitrage	170 €
		Stages : - Alimentation / boissons - Retroprojecteur	200 €
		Matériel (plots, chasubles, ballons ...)	100 €
		Formations Acc. EA et Juge Sup. Terr. *	200 €
		Remboursement licences des JA et JAJ	2035 €
TOTAL	3118,25 €	TOTAL	3118,25 €

ÉTAPE 5 - PRÉVOIR DES ÉVALUATIONS INTERMÉDIAIRES ET FINALE (1)

Veillez à définir précisément comment évaluer :

- Les objectifs du projet sont-ils atteints (quantitatif, qualitatif) ?
- Les actions planifiées ont-elles été réalisées ?
- Les moyens mis en œuvre ont-ils été efficaces ?
- La satisfaction : questionnaire, participation, renouvellement



ÉTAPE 5 - PRÉVOIR DES ÉVALUATIONS INTERMÉDIAIRES ET FINALE (2)

Veillez à définir précisément comment évaluer :

- Quelles sont les perspectives à l'issue du projet ?
 - Objectif atteint ? Oui ? Non ? Grâce à quoi ? A cause de quoi ? Quels remèdes ?
- Quelles sont les régulations à apporter ?
- Auto-évaluation : suis-je en phase avec cette activité ?

LE QUESTIONNEMENT AUTOUR DU PROJET

